

Municipalité



Chute-aux-Outardes



---

## AVIS PUBLIC

2019-006

### Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil

---

*Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public vous est donné de ce qui suit :*

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal est modifié comme suit :

La 4<sup>e</sup> séance ordinaire prévue le 15 avril 2019 est déplacée au

**MARDI 23 AVRIL 2019 à 20 h**

Toute la population y est invitée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 4<sup>e</sup> jour d'avril 2019.

Le directeur général et  
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay

Municipalité



Chute-aux-Outardes



---

### Certificat de publication

---

Je Rick Tanguay, directeur général de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie par la présente que j'ai affiché l'avis no 2019-006 à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 4 avril 2019.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 4<sup>e</sup> jour d'avril 2019.

Le directeur général et  
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay